



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## aéroports

Question écrite n° 117546

### Texte de la question

M. Philippe Auberger appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conditions de survols du nord de l'Yonne par des avions à destination de l'aéroport d'Orly. Les habitants du nord du département de l'Yonne se plaignent depuis plusieurs années des nuisances sonores générées par les avions. Un nouveau dispositif de circulation aérienne en région parisienne a été mis en place le 21 mars 2002. Les modalités de mise en oeuvre de ce nouveau dispositif prévoient explicitement le survol d'un nouveau point d'entrée des avions à destination d'Orly en provenance du Sud-Est, appelé point Molek et situé à l'extrémité nord du département. Malgré des directives très précises relatives au palier de survol d'un secteur géographique situé entre les communes de Saint-Agnan et Villethierry, la population communale de ce secteur subit toujours les nuisances engendrées par le bruit produit lors de la descente prématurée des avions vers l'aéroport francilien. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de veiller au contrôle du respect du point Molek et comment il entend assurer une surveillance généralisée de l'approche de l'aéroport d'Orly.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Auberger](#)

**Circonscription :** Yonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117546

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1218

**Question retirée le :** 6 mars 2007 (Fin de mandat)